

Mise à niveau du service technologique d'échange de données informatisées (EDI)

Étapes importantes pour une migration fluide vers une sécurité et une intégrité améliorées des données



Modernisation et numérisation de notre réseau : Service de transfert de fichiers

Dès août 2025, Purolator mettra à niveau son service de transfert de fichiers utilisé pour Purolator Expédition^{MC} électronique – EDI (échange de données informatisées) vers une installation infonuagique modernisée. Ce changement améliore la sécurité, le chiffrement et l'intégrité des données. Pour assurer une migration fluide, les clients doivent retirer les adresses IP de leur liste blanche. Cette FAQ contient des renseignements essentiels et les étapes à suivre pour vous aider à effectuer cette transition efficacement.

Q. : Que se passe-t-il?	R. : Purolator procède à la mise à niveau de son service de transfert de fichiers utilisé pour Purolator Expédition ^{MC} électronique – EDI (échange de données informatisées) vers un système infonuagique. Dès le 16 août 2025, nous passerons à un serveur infonuagique modernisé.
Q. : Pourquoi ce changement est-il nécessaire?	R. : Ce changement offrira plusieurs avantages, notamment une sécurité et une efficacité accrues grâce à des transferts de données plus rapides et plus fiables.
Q. : Que dois-je faire?	R. : Pour vous assurer de continuer à recevoir vos factures, à connaître l'état de vos envois et à transmettre les manifestes à Purolator, il est important de supprimer les adresses IP de votre liste blanche. Si vous avez des adresses IP de Purolator dans votre liste blanche, supprimez-les immédiatement. Utilisez plutôt des connexions URL.
Q. : Pourquoi faut-il ajouter des adresses IP à une liste blanche?	R. : Il s'agit d'une pratique de sécurité dans le cadre de laquelle l'accès est accordé uniquement à une liste d'entités préapprouvée, comme des adresses IP, des logiciels ou des utilisateurs. Toutes les autres entités sont bloquées par défaut. Cette approche met l'accent sur la sécurité en vous permettant d'accorder une permission à des entités de confiance connues plutôt que d'essayer de bloquer des menaces inconnues. C'est le contraire de la liste noire, qui permet de refuser l'accès à une liste d'entités malveillantes connues.

Remarque : Utilisez la touche Ctrl + cliquez avec le bouton gauche pour utiliser les liens intégrés et les adresses de courriel.

Introduction aux adresses IP dynamiques : FAQ et soutien

Si vous avez besoin de soutien additionnel ou si vous avez des questions, veuillez écrire à l'adresse edisupport@purolator.com

Q. : Pourquoi devrais-je prendre ces mesures?	R. : Pour vous assurer de continuer à recevoir vos factures, à connaître l'état de vos envois et à transmettre les manifestes à Purolator, vous pouvez passer en revue vos politiques relatives aux adresses IP en liste blanche et mettre vos systèmes à l'essai immédiatement. Vous pouvez supprimer cette liste blanche en tout temps en communiquant avec votre équipe du réseau ou de la sécurité. Les connexions des entreprises dont les adresses IP sont dans une liste blanche échoueront après le 16 août 2025, si ces adresses ne sont pas supprimées.
Q. : Mon URL, mes renseignements de compte ou mes identifiants d'ouverture de session changeront-ils?	R. : Pour réduire vos efforts dans le cadre de ce changement : • Aucun changement n'est apporté à vos adresses URL (ftp2.purolator.com) et à vos ports actuels de Purolator. • Aucun changement n'est apporté à l'accès à votre compte et aux mots de passe existants. • Les clients AS2 recevront un message personnel au sujet de la transition.
Q. : Puis-je utiliser les adresses IP précédentes qui ont été fournies?	R. : Afin d'améliorer la sécurité et la fiabilité de vos données, Purolator passera à des adresses IP dynamiques et ne fournira plus ses adresses IP ou ses plages d'adresses IP. Par conséquent, si vous ou vos partenaires avez déjà choisi d'ajouter les adresses IP publiées de Purolator à votre la liste blanche, vous devez prendre des mesures pour les supprimer immédiatement afin d'assurer une communication continue. Vous pouvez passer à une connexion URL exclusivement immédiatement. Purolator ajoutera à sa liste blanche les adresses IP statiques des clients sur demande.
Q. : Que se passe-t-il si je n'apporte pas ces changements?	R. : Si les clients ne retirent les adresses IP de leur liste blanche, ils ne pourront pas accéder à leurs données électroniques à moins qu'ils ne suppriment ces adresses. Cela signifie qu'ils ne pourront pas soumettre de fichiers de manifestes, recevoir de mises à jour sur l'état des envois EDI214 ni recevoir leurs factures EDI et les avis de paiement requis. Cela pourrait entraîner une incapacité d'expédier et/ou des comptes en souffrance, ce qui entraînerait l'imposition d'un arrêt de l'expédition pour ces comptes.

Remarque : Utilisez la touche Ctrl + cliquez avec le bouton gauche pour utiliser les liens intégrés et les adresses de courriel.

Introduction aux adresses IP dynamiques : FAQ et soutien

Si vous avez besoin de soutien additionnel ou si vous avez des questions, veuillez écrire à l'adresse edisupport@purolator.com

Q. : Comment puis-je retirer les adresses IP de la liste blanche?	R. : Veuillez communiquer avec votre administrateur système du réseau.
Q. : Qu'est-ce qu'une adresse IP?	R. : Une adresse IP est une chaîne de caractères unique qui identifie chaque ordinateur utilisant le protocole Internet pour communiquer dans un réseau.
Q. : Comment puis-je confirmer que la liste blanche a été supprimée avant la date du transfert?	R. : Veuillez communiquer avec votre administrateur système du réseau ou tenter de vous connecter à l'URL pour vérifier que l'échange de fichiers est effectué comme d'habitude.
Q. : Comment puis-je confirmer que la liste blanche a été supprimée après la date du transfert?	R. : Veuillez communiquer avec votre administrateur système du réseau ou tenter de vous connecter à l'URL pour vérifier que l'échange de fichiers est effectué comme d'habitude.

Remarque : Utilisez la touche Ctrl + cliquez avec le bouton gauche pour utiliser les liens intégrés et les adresses de courriel.

Introduction aux adresses IP dynamiques : FAQ et soutien

Si vous avez besoin de soutien additionnel ou si vous avez des questions, veuillez écrire à l'adresse edisupport@purolator.com

Q. : Pouvez-vous fournir le bloc d'adresses IP à utiliser?	R. : Nous ne fournissons pas de bloc d'adresses IP, car l'adresse IP est dynamique.
Q. : Quelle est l'incidence de ce changement sur ma connexion si je me connecte à l'aide d'un protocole FTP/SFTP externe?	R. : La liste blanche d'adresses IP n'a aucune incidence pour les clients qui utilisent leur propre protocole FTP/SFTP externe; toutefois, si vous accédez également au protocole FTP/SFTP de Purolator, vous devez supprimer les adresses IP de votre liste blanche et passer à la connexion URL exclusivement.
Q. : Quelle est l'incidence de ce changement sur l'utilisation d'une interface API?	R. : Votre connexion échouera probablement. Vous devrez supprimer la liste blanche d'adresses IP et vous fier à l'acheminement entre domaines ou par système d'adressage par domaines. Veuillez configurer l'accès à l'aide de l'URL fournie.
Q. : Quelle est la fréquence prévue du changement d'adresse IP pour cette connexion?	R. : Nous changerons toujours d'adresse IP. En vous connectant à notre URL (ftp2.purolator.com), le trafic sera autorisé en fonction de la résolution du domaine/du système d'adressage par domaines, et non en fonction d'adresses IP statiques.

Remarque : Utilisez la touche Ctrl + cliquez avec le bouton gauche pour utiliser les liens intégrés et les adresses de courriel.